



MAIS REDOUBLONS DE VIGILANCE LORS DE LA BAINNADE DES ENFANTS!

Rappel concernant l'utilisation des pataugeoires au service de garde

Voici ce qu'indique l'article du *Règlement des services de garde éducatifs à l'enfance*:

106. Le prestataire de services de garde qui met à la disposition des enfants une pataugeoire portative doit la désinfecter avant son usage et s'assurer de la vider lorsqu'elle n'est pas utilisée.

LES QUASI-NOYADES, UN PHÉNOMÈNE IMPORTANT

L'Institut canadien de l'information sur la santé, fait part que 65 personnes chaque année au Québec sont victimes d'une quasi-noyade, après avoir été immergées suffisamment longtemps dans l'eau pour que le manque d'oxygène cause des lésions au cerveau. **De ce nombre, la moitié a moins de 5 ans.**

SURVEILLEZ TOUJOURS LES JEUNES ENFANTS PRÈS DE L'EAU

Le personnel de la *Croix-Rouge canadienne* nous rappelle : que ce soit près de la pataugeoire de votre service de garde ou à celle du parc, si les jeunes enfants ne sont pas à portée de la main, vous êtes trop loin !



DÉCÈS LORS DE NOYADES AU CANADA

Les enfants entre 0 et 5 ans représentent un groupe particulièrement à risque de se noyer subitement.

53% des décès lors de noyades chez les 0-5 ans au Canada sont dus à l'absence temporaire de la personne responsable de la surveillance (1996-2010).



Ces tristes accidents auraient malheureusement pu être évités en assurant aux enfants une **proximité physique ainsi qu'un contact visuel constant.**

Les noyades surviennent le plus souvent de mai à août avec une hausse en juillet-août (34%). Selon le rapport sur les noyades de la *Société de sauvetage* (2013), les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement à risque de se noyer dans les baignoires et les piscines résidentielles. Le risque de noyade dans les pataugeoires publiques touche particulièrement les jeunes enfants (4 décès par année). Donc, même si vous amenez les enfants là où des sauveteurs sont sur place, **votre responsabilité est toujours d'assurer une vigilance constante sur les enfants qui vous sont confiés.**

Références :

Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade pour la Société de sauvetage (2013). *Rapport sur la noyade au Canada* : <http://www.lifesavingsociety.com/media/157478/2013-rapportnoyadecanada.pdf>

Secrétariat au Loisir et au Sport Québec (2006). *Les faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec* : <http://bel.uqtr.ca/278/1/6-19-1322-20061115-1.pdf>

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec
www.croixrouge.ca

Secrétariat au loisirs
et aux sports Québec
www.sls.gouv.qc.ca

Société de sauvetage
Québec
www.sauvetage.ca

BC La trottinette carottée



Été 2015